

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vanves, le 26/05/2021

Le Cnous et l'Afev signent une convention en faveur de l'engagement étudiant

Ce 26 mai 2021, le [Cnous](#) et l'[Afev](#) annoncent la signature d'une convention triennale qui vise à soutenir et développer l'engagement étudiant. Cette convention s'inscrit plus que jamais dans une actualité qui a démontré l'urgence d'améliorer la condition et l'expérience étudiantes : **rompre l'isolement, organiser une solidarité et l'accueil notamment en première année d'études, mais aussi développer le mentorat et valoriser les compétences des étudiants engagés sont des chantiers auxquels il est essentiel de s'atteler dès maintenant.** Le souhait du Cnous et des Crous de mener en partenariat ces missions témoigne de leur volontarisme à faire avancer ces thématiques afin d'améliorer la vie étudiante. Pour l'Afev, la signature de cette convention importante est la marque d'une collaboration désormais incontournable entre les services publics et le monde associatif, faisant des étudiants et des jeunes les acteurs d'une société plus solidaire.

· ENGAGEMENT ÉTUDIANT :

L'Afev et le Cnous partagent l'idée que l'engagement pour les étudiants constitue un facteur important d'**intégration au territoire et de réussite dans les études**. L'Afev propose des terrains d'engagement de solidarité à tous les étudiants et particulièrement aux étudiants logés par le Crous. Ils pourront valoriser les compétences acquises via la **plateforme de reconnaissance de l'engagement étudiant et des compétences (REEC)**. **Le Cnous et les Crous faciliteront la mobilisation des étudiants vers les actions de mentorat de l'Afev** notamment à travers une information dans les résidences universitaires des Crous portant sur les actions de l'Afev.

· PLATEFORME DE L'ENGAGEMENT ET TIERS LIEUX :

L'Afev et le CNOUS développeront, partout où cela sera possible, l'**animation et l'amélioration de la vie étudiante en investissant ensemble de nouveaux lieux**. Événements fédérateurs, animations diverses, interventions médiatiques, réseaux sociaux, ces lieux et leurs usages faciliteront la mobilisation d'étudiants bénévoles, leur formation et la reconnaissance de leur engagement et permettront la mise en œuvre de **projets de solidarité vers les étudiants** (trocs, animations, épicerie, échanges de services, ateliers...). A l'échelle des territoires, l'Afev et les Crous associeront leur expertise en vue de créer et de **pérenniser des Tiers-lieux** au sein des résidences et des espaces de restaurations du Crous. L'objectif : offrir aux jeunes des espaces de vie, de solidarité et d'engagement.

· DÉMO' CAMPUS :

Les Crous et l'Afev souhaitent répondre à la problématique de l'**isolement et du décrochage des primo-entrants dans l'enseignement supérieur**. Pour cela, une information de qualité sur les services des Crous et la vie étudiante **vers les jeunes les plus éloignés de l'enseignement supérieur (quartiers prioritaires/zones rurales/campus connectés)** sera initiée. Elle donnera lieu à des partenariats spécifiques entre le Cnous et l'Afev via un soutien aux immersions (collégiens et lycéens) mises en œuvre par l'Afev avec la prise en charge de la

restauration des jeunes dans les restaurants universitaires des Crous, et l'élaboration commune des informations diffusées aux jeunes et à leurs familles. Une collaboration s'organisera sur les projets de Cités de la réussite (ex : Nantes) et la mise en œuvre du mentorat d'accueil (un L2/L3 accompagne un L1). L'AFEV et les Crous rechercheront la complémentarité et la cohérence des missions de service civique qu'ils proposeront pour lutter contre l'isolement des étudiants et la réussite en licence.

LES COLOCATIONS À PROJETS SOLIDAIRES (KAPS) :

Créer des liens entre les étudiants et leur quartier, tout en favorisant leur intégration dans leur ville d'étude, voilà l'objectif des KAPS. L'Afev et les Crous souhaitent repenser leurs modes de collaboration quant aux projets de KAPS existants, cela en implantant des **projets communs sur des territoires dits "intermédiaires"**, en **expérimentant des modes de gestion locative** et d'attribution des logements, en particulier lorsque les Crous disposent de logements en diffus.

Cnous

Le Cnous, placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a pour vocation de favoriser l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants et de leur donner les mêmes chances d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur. Il a notamment pour mission d'offrir à l'étudiant la possibilité de devenir un acteur et un vecteur essentiel de la culture en lui apportant une aide déterminante, financière et matérielle : aide financière aux projets, aide logistique (prêt de salle spécialisée, prêt de matériel...). En ce sens, le réseau des œuvres universitaires et scolaires entend favoriser toutes les formes d'engagement des jeunes dans la vie collective et associative.

Afev

Reconnue d'intérêt général, l'Afev agit depuis 30 ans dans les agglomérations urbaines partout en France pour créer des liens solidaires et lutter contre les inégalités éducatives et sociales. Grâce à l'Afev, des milliers d'étudiant·e·s s'engagent chaque année pour accompagner des jeunes en difficulté scolaire et créer du lien dans les quartiers populaires. En luttant contre les inégalités éducatives et sociales, ils-elles agissent pour une société plus juste et plus solidaire.

Contact presse

Afev

Sylvia Tabet

sylvia.tabet@afev.org

Téléphone : 0660473477

@AfevFrance

Cnous

Pascale Koller

Pascale.Koller@cnous.fr

Téléphone : 0688055279

@Cnous_LesCrous